



Carnet de

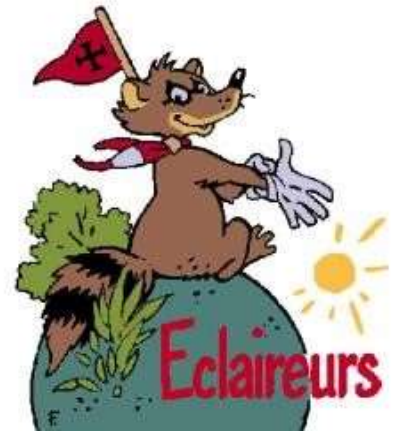
Hike du

lundi 11 au

vendredi 15

avril des Eclaireurs

d'Ecaussinnes



Introduction au Hike :

Te voilà enfin devant ton tant attendu carnet de Hike !

Lis le bien attentivement pour que tu sois au courant de tout ce que tu peux prendre ou ne pas prendre, tout ce que tu pourras faire et ne pas faire et encore d'autres choses très importantes !

Destination :

Nous partons aux alentours de Mouscron cette année, voici l'adresse complète :

« Ecole saint Martin »

**Rue Saint-Martin 32,
5380 Cortil-Wodon (Fernelmont)**

Horaire et timing :

Nous vous demandons de venir déposer vos enfants **le lundi** pour **18h30**, ils ne doivent pas avoir mangé. Et de venir les chercher au même endroit **le vendredi** à **16h**. Nous comprenons bien sûr que certains parents travaillent tard et qu'il n'est pas possible de venir les déposer ou les rechercher à cette heure-là, mais il est toujours possible d'organiser un covoiturage entre éclaireurs ! En plus, c'est bon pour la planète :D . Et au cas où, en dernier recours, prévenez-nous que votre enfant arrivera plus tard.

Le prix :

Pour ce qui est de la participation financière, cette année nous vous demanderons la somme de 60€ à verser sur le compte des éclaireurs :

BE87 0689 0754 8494 EUR avec en communication : « Hike Fernelmont2022 + Nom et prénom ». Aucune difficulté financière ne doit empêcher un éclaireur de participer au Hike, n'hésitez pas à venir nous en parler si c'est le cas, on trouvera une solution ensemble.

Ce qu'il faut que tu prennes pour le Hike !

Premièrement, **ta chemise** et **ton foulard** sont les deux choses que nous te demandons absolument de prendre avec toi ! Si tu ne les as pas ce jour-là, tu ne resteras pas avec nous ! N'oublie pas que nous faisons partie d'une fédération et que nous représentons des valeurs alors prends ton uniforme avec toi et fais lui honneur en te comportant comme le bon scout que tu es 😊 .

Cette liste est avant tout à titre indicatif, si tes parents trouvent que certaines choses te seront totalement inutiles, libre à toi de ne pas les prendre 😊 Mais nous insistons encore sur le fait que la chemise et le foulard sont **OBLIGATOIRES** !!!!!

Pour te vêtir :

- **Ta chemise scoute (OBLIGATOIRE)**
- **Ton foulard (OBLIGATOIRE)**
- 5 paires de chaussettes (dont une ou deux biens chaudes)
- 5 slips
- T-shirt en suffisance
- 1 ou 2 pantalons
- 1 ou 2 shorts
- 1 ou plusieurs pulls (dont un très chaud)
- 1 veste (chaude et imperméable de préférence)
- 1 imperméable (ou un KW)
- 1 paire de chaussure de marche (ou d'Ecaussinnes)
- 1 paire de basket ou de foot
- 1 paire de sandales ou de vieilles chaussures pour les jeux d'eau
- 1 paire de bottes

Pour te laver :

- Du savon et shampoing (toujours utiles)
- 1 ou 2 gants de toilette
- 2 ou 3 essuies de bain
- 1 brosse à dents et 1 dentifrice

- 1 maillot (pas de short de plage) et 1 bonnet

Pour dormir :

- 1 sac de couchage
- 1 matelas ou lit de camp
- 1 oreiller
- 1 pyjama bien chaud

Divers :

- Plusieurs ***bics***
- 1 petit carnet ou un bloc de feuilles
- 1 gourde (utile lors de balade ou de longs jeux). Attention ta gourde doit être propre, car il y a déjà eu des cas de maladie à cause de gourde mal nettoyées.
- 1 (ou deux si disponible) lampe de poche (avec des piles neuves !!!)
- 1 petit sac à dos (pour les randonnées par exemple)
- Des jeux de sociétés
- **Ta carte d'identité**
- **Ta fiche de santé dument complétée**

Ce que tu ne dois pas prendre avec toi !

Radio, lecteur mp3, GSM, cigarettes, alcool, vuvuzela, PS, consoles, singes, borne wifi, etc ... « Comme chaque année, nous vous rappelons que la cigarette et l'alcool sont interdits chez les mineurs de moins de 16 ans et afin que le Hike se déroule à merveille nous vous rappelons que toutes consommations durant le séjour sera sérieusement sanctionnée et les parents seront mis au courant dans les plus brefs délais. »

Communication importante !

Comme répéter tout au long de l'année, afin d'avoir l'occasion de partir en Hike avec nous, les scouts doivent **IMPERATIVEMENT** être en ordre de paiement dans tous les domaines !

Les calendriers doivent être payés ainsi que la cotisation de l'année et le paiement pour le Hike.

Un mail sera envoyé aux parents qui ne sont toujours pas en ordre de paiement durant la première semaine des vacances de Pâques, et si nous n'avons pas reçu de confirmation de mise en ordre par notre banque, ou bien un mail des parents qui précise que le virement a été fait, nous nous devrons de refuser la venue de votre enfant.

Nous ne sommes ni payés, ni subsidiés, les animateurs payent eux aussi leurs calendriers, leur cotisation et leur Hike et nous estimons normal qu'il en soit autant pour les éclaireurs.

Nous espérons être assez clair et ne pas avoir à refuser un scout en début de Hike. Cela ne nous fera absolument pas plaisir non plus, croyez nous.

Comment nous joindre sur place ?

Via nos Gsm ou nos messageries vocales. Dans ce dernier cas, nous vous rappellerons dans les deux heures qui suivent.

Kowari Emballé	Théo Duveillez(Chef responsable) 20 ans	0476/73.47.08
Tazzi Surprenant	Marvin Nicolas(Trésorier) 20 ans	0495/56.56.87
Riko Amusé	Alexandre Vanderbeq (Secrétaire) 18 ans	0471/09.76.89
Vilkas A mon poste	Julien Ponsart (Responsable horaire) 20 ans	0472/45.34.23
Temminckii Fringuant	Yannick Rombeaux (Responsable calendrier) 20 ans	0497/12.07.24
Aïdi Avisé	Guillaume Vangrieken (Responsable médecin) 19 ans	0489/34.40.94
Frison Fougueux	Maxime Van Hooland(Responsable photo) 19 ans	0470/63.26.07
Musang Jovial	Maxence Thomas (Responsable matériel) 19 ans(le 6 aout)	0476/78.59.39
Aratinga Dynamique	Julien Vanderbecq (Responsable matériel) 18 ans	0472/71.28.34

Une question ou une interpellation ? ecaussinseclaireurs@gmail.com ou 0484/24.28.18

Au plaisir de vous voir en forme au Hike
THE STAFF